

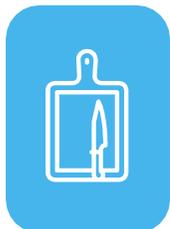
GESTION DES ALLERGIES ET INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES

Identifier les allergies et intolérances alimentaires



- Mettez en place un système d'identification des élèves ayant des allergies et intolérances alimentaires. Ce système doit être clair et connu de tous.
- Pour les programmes qui utilisent des cabarets, utilisez des cabarets rouges pour les enfants ayant une allergie ou une intolérance alimentaire.
- Les cabarets rouges doivent être lavés chaque jour selon les 4 étapes de lavage de la vaisselle du MAPAQ.

Contamination croisée



- Les allergènes ne doivent jamais être en contact avec les autres aliments, les outils de cuisine (couteaux, planches à découper, bols, etc.) et/ou gants.
- Un bon lavage de mains avec savon et eau chaude devrait être fait après la manipulation d'aliments pouvant contenir des allergènes.
- Préparez en premier le petit déjeuner pour les enfants ayant des allergies et des intolérances alimentaires.

Fiches santé



- Les fiches santé des élèves ayant une allergie ou intolérance (fournies par l'école) doivent être facilement accessibles et affichées là où les enfants mangent (local du club ou classes).
- Si un enfant se présente pour la première fois au club et qu'il a une allergie ou une intolérance alimentaire, assurez-vous que les aliments qui lui sont servis sont exempts d'allergènes et ajoutez sa fiche santé à celles des autres élèves.

Auto-injecteur



- Pour l'administration de l'EpiPen, l'école invite le bénévole en chef à la formation sur l'administration de l'EpiPen (s'il y a lieu).
- Une fiche aide-mémoire « [Anaphylaxie - Utilisation de l'auto-injecteur](#) » est aussi disponible sur le site Internet du Club ou sur www.EpiPen.ca.
- **Si un EpiPen est administré, appelez le 911 et informez rapidement le secrétariat de l'école afin que les parents soient avisés.**

Denrées du Club



- Si vous recevez des denrées du Club, l'école doit transmettre au coordonnateur du Club la liste des allergènes qui ne doivent jamais être livrés à l'école (*même si cet allergène ne fait pas partie des aliments envoyés à l'école actuellement*).
- S'il y a un changement au courant de l'année, l'école a la responsabilité d'en informer le Club.